

NORME  
INTERNATIONALE  
INTERNATIONAL  
STANDARD

CEI  
IEC

60884-1

2002

AMENDEMENT 1  
AMENDMENT 1  
2006-05

---

---

Amendement 1

**Prises de courant pour usages domestiques  
et analogues –**

**Partie 1:  
Règles générales**

Amendment 1

**Plugs and socket-outlets for household  
and similar purposes –**

**Part 1:  
General requirements**

© IEC 2006 Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

International Electrotechnical Commission, 3, rue de Varembé, PO Box 131, CH-1211 Geneva 20, Switzerland  
Telephone: +41 22 919 02 11 Telefax: +41 22 919 03 00 E-mail: inmail@iec.ch Web: www.iec.ch



Commission Electrotechnique Internationale  
International Electrotechnical Commission  
Международная Электротехническая Комиссия

CODE PRIX  
PRICE CODE

Q

*Pour prix, voir catalogue en vigueur  
For price, see current catalogue*

## AVANT-PROPOS

Le présent amendement a été préparé par le sous-comité 23B: Prises de courant et interrupteurs, du comité d'études 23 de la CEI: Petit appareillage.

Le texte du présent amendement est issu des documents suivants:

FDIS	Rapport de vote
23B/816/FDIS	23B/821/RVD

Le rapport de vote indiqué dans le tableau ci-dessus donne toute information sur le vote ayant abouti à l'approbation de cette norme.

Le comité a décidé que le contenu de cet amendement et de la publication de base ne sera pas modifié avant la date de maintenance indiquée sur le site web de la CEI sous "<http://webstore.iec.ch>" dans les données relatives à la publication recherchée. A cette date, la publication sera

- reconduite,
- supprimée,
- remplacée par une édition révisée, ou
- amendée.

Page 16

### 3 Définitions

*A la page 18, remplacer les définitions 3.11 et 3.12 par les nouvelles définitions suivantes:*

#### 3.11

##### **cordón-connecteur**

ensemble composé d'un câble souple équipé d'une fiche et d'un connecteur unique, destiné à relier un appareil électrique à l'alimentation électrique

#### 3.12

##### **cordón-prolongateur**

ensemble composé d'un câble souple, équipé d'une fiche et d'un socle mobile unique ou multiple

*A la page 22, ajouter les nouvelles définitions suivantes:*

#### 3.32

##### **ancrage du câble**

partie d'un appareil qui a l'aptitude de limiter le déplacement d'un câble flexible équipé sujet à des forces de traction, des forces de compression et à des forces de rotation

#### 3.33

##### **partie principale**

partie qui porte les alvéoles